

ABBÉ BERNARD PREYNAT  
84 RUE COMMANDANT CHARCOT  
69005 LYON  
TÉL. 78.25.39.01

jeudi matin  
+ 21 février

Monsieur

Ahmedi, je suis allé chez le  
Cardinal Decourtray, à la demande,  
et il m'a lu la lettre que vous  
lui avez envoyée à mon sujet.  
Que vous demandiez mon départ  
rapide de Saint-Denis et que je  
ne sois plus responsable d'enfants,  
je le comprends très bien, et vous  
savez que je n'ai jamais nié  
les faits qui me sont reprochés.  
Ils sont pour moi aussi une  
blessure profonde dans mon

Coeur de prêtre.

Mais ce que je ne comprends pas  
c'est qu'on me demande de quitter  
la paroisse dans les plus brefs  
délais (d'abord avant jeudi,  
puis samedi au plus tard)  
alors que le père Faivre, vicaire  
général, m'avait demandé en  
novembre de me préparer à partir  
en juin, en prenant la responsabilité  
d'agir pour que la paroisse et le  
groupe puissent se passer de moi.  
Ce que j'ai fait depuis lors, en  
particulier en préparant le passage  
du groupe aux J.O.S. d'Europe.

Je ne vois pas ce qui depuis  
novembre a pu précipiter les choses.  
Je vous jure que depuis le

ABBÉ BERNARD PREYNAT

84 RUE COMMANDANT CHARCOT  
69005 LYON  
TÉL. 78.25.39.01

2

rentrée de septembre il ne s'est  
absolument rien passé entre moi et  
des enfants. Au contraire, j'ai  
tout fait pour mettre des distances,  
m'abstenir de certaines réunions et  
habituer peu à peu les membres  
du groupe à se passer de ma  
présence -

Comment pourrais-je quitter  
la paroisse du jour au lendemain,  
comme un voleur, après 20 ans  
de présence où je n'ai tout de  
même pas fait que du mal ?

Sans avoir même le temps de dire  
au revoir, de ranger mes affaires,  
de déménager, sans nouveau  
poste durable. En me voyant

partir ainsi que vont penser  
les gens du quartier, ma famille,  
mes amis ? Ils ne tarderont  
pas à connaître la raison, la  
raison va se répandre partout, et  
Comment pourrais-je alors retrou-  
ver un ministère : je serai  
complètement "coulé" ! Ne  
trouvez-vous pas que c'est vraiment  
dur de m'avertir le lundi que je  
dois partir dans la semaine, alors  
que depuis novembre je préparais  
mon départ pour juin, et le Groupe  
a une nouvelle existence ?

Je ne pense pas que vous desiriez  
m'imposer la tête sous l'eau  
et je vous assure que de mon  
côté il n'y a aucune tentative  
de déterminer le problème. Je

3  
—  
**ABBÉ BERNARD PREYNAT**

84 RUE COMMANDANT CHARCOT  
69005 LYON  
TÉL. 78.25.39.01

Sais que je dois quitter Saint des-  
Permettez-moi, si il vous plaît,  
de le faire dans la dignité et  
dans les délais qui m'avaient été  
assignés par le vicaire général en  
novembre. Je suis tout à fait  
de bonne foi. Je reconnais m'  
être mal conduit avec François,  
mais pourquoi me demander en  
quelques jours de partir de cette  
manière? Pourquoi ne m'a-t-on  
pas averti dans les délais qui il  
me fallait partir si vite?

Je vous remercie, Monsieur  
de votre compréhension et acceptez,  
je vous le demande simplement,

que je quitte (ant) duc dans  
des conditions acceptables - Sinon,  
pour moi, c'est la fin : or notre  
épouse a dit au Père Faivre  
qu'elle souhaitait que je puisse  
retrouver un ministère, certes non  
de responsabilité auprès des enfants,  
mais où je puisse continuer mon  
service sacerdotal - Je me suis  
permis de parler aussi de tout cela  
à Monsieur Nithon qui m'a  
dit qu'il vous contacterait. Je  
vous prie bien vous rencontrer pour en  
parler et je vous remercie d'  
avance -

Père Bernard